Introduction à l'accessibilité numérique

Programme générique en date du 25 juillet 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de comprendre les problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap avec les supports numériques, de reconnaître l'importance et les avantages de l'accessibilité numérique, de tenir compte des pratiques d'accessibilité dans leurs projets numériques et d'effectuer une première évaluation de l'accessibilité d'un service web.

Pré-requis

La formation ne nécessite aucun pré-requis.

Objectifs généraux

À l'issue de la formation l'apprenant doit avoir la capacité de :

- Comprendre les problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap avec les supports numériques ;
- Reconnaître l'importance et les avantages de l'accessibilité numérique ;
- Saisir le cadre législatif et normatif ;
- Tenir compte des pratiques d'accessibilité dans leurs projets numériques ;
- Tester l'accessibilité de base d'une page web.

Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables

1. Appréhender les situations de handicap dans leur rapport avec les usages du numérique ;
2. Comprendre l'articulation des cadres réglementaires internationaux, européens et français ;
3. Identifier les leviers d'amélioration de l'accessibilité dans un projet numérique ;
4. Faire un premier état de l'accessibilité d'un site ou d'une application web.

Public concerné

Tout profil professionnel souhaitant connaître les principes de l'accessibilité numérique.

Modalités d'inscription et délai d'accès

Le formateur est Jean-Pierre Gay.

Sessions inter-entreprises

Dates : les sessions inter-entreprises déjà prévues sont publiées en ligne.

Tarif : 500 € HT par participant·e.

Sessions intra-entreprises

Date et tarif : possibilité de sessions intra-entreprises sur devis.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez : Jean-Pierre Gay | 06 71 39 19 96

Méthodes mobilisées

- Alternance entre exposés théoriques et échanges avec le groupe ;
- Utilisation de vidéos et d'outils interactifs pour faciliter la compréhension.

Ressources pédagogiques

- Remise d'un support de formation au format PDF à l'issue de la formation ;
- Ressource de liens sur le site du formateur.

Modalités d'organisation

- Durée totale de la formation : 7 heures ;
- Période de réalisation : voir sessions de formation ;
- Rythme : 1 journée ;
- Modalité de déroulement : présentiel ou distanciel.

Matériel pédagogique

Chaque stagiaire doit disposer de son ordinateur personnel et disposer d'une webcam et d'un micro dans le cas d'une session à distance. Un échange en visio-conférence sera mis en place.

En présence, la salle de formation doit disposer :

- Une connexion Internet ;
- Un vidéoprojecteur (sortie HDMI de préférence) ;
- Un support de projection ;
- Un support d'écriture.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation des acquis sur la base de questions à choix unique ou multiple.

Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

Accès aux formations
À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Programme de formation

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

Tarif indicatif

Tarif par stagiaire
560 € HT (672 € TTC) Soit 80 € HT (96 € TTC) de l'heure

Durée

7 heures

Intervenant(e)



Son CV
https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/jg10/CV-JPG-2025.pdf

Site Web
https://jean-pierre-gay-pro.vercel.app/

Jean-Pierre Gay

Formateur en accessibilité numérique

Je dispose d'une solide expérience de plus de 20 ans dans le domaine de l'accessibilité numérique.

J'ai d'abord exercé cette compétence dans le développement de sites et d'applications web. Ainsi, j'ai été confronté très tôt aux problématiques de mise en accessibilité dans le cadre de refontes de sites plus ou moins complexes.

J'ai également été formateur sur les technologies front-end (HTML, CSS, JavaScript, angularJS, et l'accessibilité web).

Je me suis ensuite spécialisé dans l'accessibilité numérique en rejoignant une société où j'ai réalisé de nombreux audits d'accessibilité, accompagné des projets et donné de nombreuses formations sur mes sujets de prédilection : le développement et l'audit.

Je mets l'ensemble de ces expériences au service de mes activités chez Coopaname.

Ses réalisations

Formations proposées :

- Introduction à l'accessibilité numérique
- Développer des sites et des applications web accessibles
- Réaliser un audit d'accessibilité RGAA

Ateliers de bonnes pratiques sur l'accessibilité des applications mobiles :

- Bonnes pratiques pour développer des applications mobiles iOS accessibles
- Bonnes pratiques pour développer des applications mobiles Android accessibles

Contenus

- Introduction à l'accessibilité numérique : définition, importance, enjeux humains et techniques pour les utilisateurs et les organisations.
- Comprendre les situations de handicap :
 - Handicap et déficience ;
 - Chiffres du handicap ;
 - Types de handicaps et personæ ;
 - Impacts sur l'utilisation du numérique.
- Cadre légal : réglementations européenne (directive et EAA) et française (lois et décrets)
- Cadre normatif :
 - Normes internationale (WCAG) et norme européenne ;
 - RGAA : volet légal et technique ;
 - Obligations (mise en conformité, déclaration, schéma) ;
 - Autorités de contrôle.
- L'accessibilité dans un projet : les points d'attention à chacune des étapes d'un projet (coûts et les bénéfices induits) ;
- Atelier d'évaluation de l'accessibilité d'un service numérique :
 - Étapes d'une démarche d'audit ;
 - Tests d'évaluation incontournables (critères RGAA) et mise en pratique ;
 - Prise en main des livrables d'un audit.